

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 janvier 2013

Effacité énergétique : un gisement d'économies ; un objectif prioritaire

Déclaration du groupe de la CFTC

Pour réduire la consommation d'énergies fossiles et les émissions de CO₂ qui en résultent, notre pays s'engage à promouvoir l'efficacité énergétique dans plusieurs domaines : industrie, agriculture, transports, mais surtout à cibler les effets sur le bâti, tertiaire ou résidentiel, secteur qui consomme 44 % de l'énergie finale. Il s'agit là d'un défi colossal à relever puisque le plan gouvernemental vise la rénovation de 500 000 logements par an et s'assigne un objectif de réduction de 38 % des consommations énergétiques d'ici 2020.

Si le groupe de la CFTC partage toutes les préconisations exprimées dans l'avis, il insiste sur la nécessité d'une grande campagne de communication pour définir la pédagogie des enjeux et convaincre nos concitoyens de la nécessité à agir sans délai.

Dans un contexte de crise économique et sociale qui perdure et de montée du chômage, les Français ont besoin de signaux clairs pour s'engager dans des travaux importants de leur logement.

C'est d'abord la connaissance qui donne envie d'optimiser la consommation d'énergie. À cet effet, la généralisation de compteurs individuels dans le bâti collectif est un préalable à la réussite du plan.

C'est ensuite l'amélioration du diagnostic de performance énergétique (le DPE) comprenant un volet hiérarchisant les travaux à entreprendre et une garantie de performance, l'avis le souligne, qui guideront les propriétaires dans l'acte de rénovation.

Mais rien ne se fera sans l'engagement des professionnels du bâtiment et des artisans en particulier. Or, si ces derniers conviennent de la nécessité de se former à de nouvelles techniques, de s'organiser en filières pour diminuer des coûts de travaux plus élevés actuellement en France qu'à l'étranger, ils réclament, à juste titre, des réglementations et une fiscalité stables pour agir. Un plan n'est opérationnel que s'il présente un minimum de cohérence et de lisibilité. Or, la hausse répétée du taux de TVA qui touche de plein fouet les travaux, apparaît à ce sujet contreproductive. Ce plan ambitieux, dont les coûts prévisionnels avoisinent 15 milliards d'euros par an, dont 13 à charge des propriétaires, requiert aussi la mise en place de financements long terme par les établissements financiers. Il doit s'articuler avec un plan logement dont la devise pourrait être : un logement décent pour chaque citoyen. Jusqu'à l'atteinte de cet objectif, pour toutes les personnes en situation de précarité énergétique, une aide au chauffage doit être mise en place par les pouvoirs publics.

Enfin le groupe de la CFTC attend du plan efficacité énergétique la création d'emplois qualifiés. Il a voté l'avis.